

Phonétique corrective et articulatoire
1^{ère} année de licence
Semestre 1

I- Définitions de notions

1- La linguistique (Rappel)

L'étude scientifique du langage humain.

Caractéristiques :

- Elle est descriptive.
- Elle est objective.

En tant qu'étude scientifique du langage humain, la linguistique est associée à la publication en 1916 du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (1857-1913). Ce dernier est considéré comme le père de la linguistique. Il l'a définie comme une science ayant pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.

2- La phonétique

Le terme phonétique vient du grec « phônê » qui signifie voix. En tant que science, la phonétique renvoie à la branche de la linguistique qui étudie les sons du langage humain (phones).

Selon Bertil Malberg : La phonétique « est l'étude des sons du langage. C'est donc une branche de la linguistique mais une branche qui, à la différence des autres, ne s'intéresse qu'au langage articulé et non pas aux autres formes de communication organisée (langage écrit, signes des sourds-muets, signaux des marins, etc. »¹

Caractéristiques de la phonétique :

Elle ne se préoccupe pas du sens.

Elle exclut les sons non linguistiques même s'ils servent parfois à communiquer (la toux, les raclements de gorge) ainsi que les sons non-humains.

Le son (phone)

Il consiste en un ensemble de vibrations qui se propagent dans l'air sous forme d'ondes sonores à la vitesse de 340m/s.

¹ B. Malberg, *La phonétique*, PUF, Paris, 1954, p. 126.

3- Les branches de la phonétique

« La phonétique est la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif). »²

La phonétique comprend essentiellement trois principales branches.

A- *La phonétique articulatoire*

Elle étudie la manière dont les sons sont produits par l'appareil phonatoire de l'homme, c'est-à-dire par les organes de la parole.

B- *La phonétique acoustique appelée aussi phonétique expérimentale*

Elle étudie la transmission du son qui voyage dans l'air sous forme d'une onde sonore. Cette branche de la phonétique se rapproche de la physique.

C- *La phonétique auditive ou perceptive*

Elle étudie la manière dont les sons de la parole sont perçus par l'appareil auditive.

Audition : « capacité physique de l'oreille à entendre »³.

Perception ; « interprétation de la réalité physique par l'intervention de l'activité mentale dans le processus auditif »⁴.

Remarque :

Les trois branches de la phonétique correspondent aux trois phases du trajet du message qui constitue le circuit de la parole.

Emission = phonétique articulatoire.

Transmission = phonétique acoustique.

Réception = phonétique auditive.

D- *La phonétique combinatoire*

Par ailleurs, il existe aussi une autre branche de la phonétique qui est *la phonétique combinatoire*. Elle étudie les phénomènes résultant de la combinaison des sons dans la chaîne parlée.

² J-P. Cuq (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé international, Paris, 2003, pp.193-194.

³ E. Guimbretière, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier/Hatier, 1994.

⁴ Ibid.

II- L'alphabet phonétique International (A.P.I.)

L'A.P.I. est le système de transcription phonétique utilisé par les linguistes pour représenter les sons du langage.

- *Le principe sous-jacent de l'A.P.I. :*

« Un seul signe pour un seul son, un seul son pour un seul signe. »⁵

La correspondance entre les unités de l'oral et les symboles de l'API est bi-univoque. Autrement dit, à chaque unité sonore correspond un symbole et un seul et vice-versa. Ceci permet d'éviter les ambivalences qui existent dans l'écriture et l'orthographe, ainsi que les différences (la non correspondance) profondes entre la prononciation et l'orthographe.

Graphème : L'unité minimale de l'écriture. Dans l'écriture alphabétique, comme celle de la langue française, le graphème est communément appelé *lettre*.

Quelques exemples illustratifs :

En langue français, comme dans d'autres langues d'ailleurs, il n'y a pas de correspondance systématique entre les sons et leurs représentations graphiques.

- Un même signe graphique correspond à plusieurs prononciations. **Ex** : la lettre « t » est d'un côté prononcée comme un [s] dans « initier », « démocratie » et comme un [t] dans « métier », « adopter ».

La lettre « x » peut représenter le son [z] dans (aux environs) et le son [gz] dans (exercice) ou même le son [ks] dans « taxi ».

- Un son peut être représenté par différentes lettres ou graphies. Ex : les sons [s] ou [ɛ̃] peuvent être écrits par des graphèmes ou suites de graphèmes différents :

[s] : s (soleil), ss (casser), c (cible), ç (français), t (ambition), sc (scène).

[ɛ̃] : in (fin), im (impôt), ein (ceinture), yn (synthèse), ain (main), aim (faim), en (doyen).

⁵ L'alphabet phonétique international (A.P.I.)

<https://www.espacefrancais.com/lalphabet-phonetique-international-api/>

III- Les voyelles de la langue française

C'est grâce à l'air expiré des poumons que les sons (voyelles ou consonnes) sont produits. C'est donc sur l'expiration que la phonation se réalise.

En passant par les différents organes de l'appareil phonatoire (la glotte, le larynx, le pharynx, les cavités buccale et nasale et les lèvres), l'air subit des modifications qui permettent la production des différents sons du langage.

1- Description articulatoire des voyelles

Généralités

- ✓ Lorsque les voyelles sont produites, l'air sort librement sans rencontrer d'obstacles dans la cavité buccale.
- ✓ Toutes les voyelles sont voisées ou sonores.

Sonore ou voisées = les cordes vocales vibrent.

Les voyelles de la langue française sont décrites selon 04 traits articulatoires :

A- Voyelles antérieures ≠ voyelles postérieures

Dépend du déplacement de la langue dans la bouche.

- vers l'avant de la bouche = voyelles antérieures
- vers l'arrière de la bouche = voyelles postérieures.

- voyelles antérieures : [i], [e], [ɛ], [a].
- voyelles postérieures : [y], [u], [ø], [œ], [o], [ɔ].

B- voyelles ouvertes ≠ voyelles fermées

L'ouverture (l'aperture) plus ou moins de la bouche permet de distinguer les voyelles ouvertes et les voyelles fermées

Il y a 04 degrés d'ouverture des voyelles de la langue française.

- bouche très fermée : [i], [y], [u]
- bouche fermée : [e], [ø], [o]
- bouche ouverte : [ɛ], [œ], [ɔ]
- bouche très ouverte : [a]
-

C- voyelles arrondies ≠ voyelles non arrondies (écartées)

Lèvres arrondies (projetées vers l'avant) = voyelles arrondies [y], [u], [o], [ɔ]. [ø] [œ]

Lèvres non arrondies (écartées) = [i], [e], [ɛ], [a].

D- voyelles orales ≠ voyelles nasales

-voyelle orale = l'air sort uniquement par la bouche. [i], [e], [ɛ], [a], [y], [u], [o], [ɔ]. [ø] [œ].

-voyelle nasale = l'air expiré sort par la bouche et un peu par le nez [ɛ̃], [œ̃] [ã], [õ].

Les voyelles nasales ont pour base les quatre voyelles orales correspondantes.

Le [ɛ̃, ɛ], le [a, â] , le [œ, œ̃] et le [ɔ, ɔ̃].

- Le cas du [ə] muet

Il s'agit du [ə], appelé schwa ou caduc ou encore le « e » instable. C'est une voyelle dont l'articulation est centrale, c'est-à-dire « elle n'est ni fermée, ni ouverte, sans arrondissement, ni étirement des lèvres, la langue est plate (c'est une voyelle centrale non arrondie). »⁶

⁶ M. Mahrazi, *Les concepts de base en sciences du langage*, OPU, 2011, p. 132.

Bibliographie

- Carton, F. *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, Paris, 1974.
- Carric, N. *Introduction à la linguistique*, Hachette, 2007.
- Cuq, J-P. (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé international, Paris, 2003.
- Eggs, E./Mordellet, I. *Phonétique et phonologie du français*, Niemeyer, 1990.
- Germain, C. et Le Blanc, R, *Introduction à la linguistique. La phonétique*, PU de Montréal, 1981.
- Guimbretière, E. *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier/Hatier, 1994.
- Kamoun Ch. Ripaud D. *Phonétique essentielle du français. B1-B2*, Didier, Paris, 2017.
- Kamoun Ch. Ripaud D. *Phonétique essentielle du français. A1-A2*, Didier, Paris, 2016.
- Kebbas M. « Cours de phonétique. Programme des étudiants de 1^{ère} année de français de l'ENS-LSH d'Alger », *Formation des enseignants de l'enseignement fondamental, niveau : 1^{ère} année, filière : français*, Office National de l'Enseignement et de la Formation à Distance, 2006.
- Léon, P R. *Phonétisme et prononciation du français*, Nathan, Paris, 1992
- Léon, P. et M. *Introduction à la phonétique corrective à l'usage des professeurs de français à l'étranger*, Hachette et Larousse, 1976.
- Mahrazi, M. *Les concepts de base en sciences du langage*, OPU, 2011.
- Malberg, B. *La phonétique*, Que-sais-je ?, PUF, Paris, 1954.

Sources en ligne :

- L'alphabet phonétique international (A.P.I.) <https://www.espacefrancais.com/lalphabet-phonetique-international-api/>
- Meunier, Ch. *Petit guide pratique de la phonétique corrective du FLE*, Eds. du FLE, Marseille, 2015. <https://core.ac.uk/download/pdf/199420889.pdf>